



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
13 DÉCEMBRE 2016**

- PRÉSENTS** : Mme V. MORON, Vice-Présidente
M. R. PARTY, Secrétaire
Mmes C. DUBELLY HATINGUAIS, M. GAY et I. GIANNATTASIO
MM. R. BONO, F. CAL SUAREZ, A. CHARVET, F. MERLON, O. OBERSON,
et B. SCHOPFER
M. P. BOUVIER, Maire
M. X. BEUCHAT, Adjoint
M. R. HUGON, Adjoint
- EXCUSÉS** : M. P. MEYLAN
Mme M. CONRAD

En l'absence de **M. le Président**, la séance est ouverte à 19h00 et présidée par **Mme la Vice-Présidente**.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2016

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 10 oui et 1 abstention.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Conseil municipal

M. Bouvier rappelle que si le Président souhaite prendre part aux débats, le protocole officiel exige qu'il passe la Présidence à la Vice-Présidente avant de s'exprimer (articles 7 & 9 du règlement du Conseil municipal).

b) Vol à la Voirie

M. Bouvier informe les membres du Conseil municipal que suite au cambriolage de novembre dernier, l'Exécutif a décidé d'installer une alarme sonore, et ce avant les Fêtes de fin d'année. Elle

sera également reliée à des spots qui éclaireront simultanément les places devant et derrière le dépôt. En outre, la porte située de côté sera condamnée.

Mme Dubelly Hatinguais demande s'il serait judicieux de faire une annonce dans le Chancylien, stipulant que si les communiens voient des lumières ou entendent l'alarme, ils doivent/peuvent appeler le 117.

M. Bouvier préparera un petit entrefilet demandant aux habitants d'être vigilants et signaler des agissements qu'ils pourraient juger « étranges » sur la Commune. Les détecteurs s'allumeront aussi lors des interventions des pompiers. L'alarme quant à elle sera uniquement intérieure afin de ne pas créer des nuisances sonores pour le proche voisinage.

c) Place de jeu

M. Bouvier indique que certains usagers de la place de jeu utilisent les WC du parasolaire de façon intempestive malgré les interdictions affichées sur les portes du bâtiment. Dès lors, et après consultation de M. F. Gunter, il suggère que les toilettes sises derrière la scène puissent devenir publiques en sécurisant en amont l'entrée sur la scène de la salle communale.

L'ensemble du Conseil municipal se prononce favorablement à cette idée et pourra répondre en ce sens aux éventuelles questions des communiens.

M. Bouvier précise qu'elles seront « rénovées tout carrelage » afin d'en faciliter le nettoyage qui sera assuré par les employés communaux. Ce projet serait mis en œuvre dans le courant du printemps 2017.

d) Remblaiement de la gravière (à gauche de la route de Chancy en allant sur la ville)

M. Beuchat rappelle que lors de la demande de préavis du projet de la nouvelle gravière, le Conseil municipal s'était prononcé défavorablement, notamment par rapport au remblayage du site et du talus trop important le long de la piste cyclable.

Suite aux remarques relayées par l'Exécutif, le carriériste et son mandataire sont ouverts à modifier le remblaiement final du terrain. **M. Beuchat** décrit brièvement les nouveaux plans. Les différentes coupes montrent que le talus le long de la piste cyclable a été supprimé tout en sachant toutefois qu'au milieu du champ la hauteur ne sera pas modifiée mais sera atteinte en pente douce.

L'Exécutif accepte ces nouveaux plans satisfaisant les demandes effectuées. A noter en revanche une diminution d'environ un tiers du remblayage puisque la pente est plus douce.

L'ensemble du Conseil municipal approuve la décision de l'Exécutif.

e) Réaménagement du centre du village

Parking et plantations

M. Beuchat confirme que les travaux sont terminés pour l'instant.

Couvert

M. Beuchat reprend les plans initiaux du couvert approuvés par la CMNS. Il rappelle que ce mandat est piloté par la société Charpente-Concept. Les coûts mis à jour sont enfin connus et il s'avère que par rapport aux estimations initiales de CHF 600'000.--, les chiffres actualisés sont passés à CHF 1'600'000.-- ! L'Exécutif a donc dit « stop ».

Cette décision conjointe de la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie et de l'Exécutif a été communiquée à Charpente-Concept. Ces derniers proposent d'entamer des démarches de demande de financement auprès de fondations, ce qu'ils feraient à titre gracieux.

L'Exécutif confirme la possibilité d'effectuer les démarches pour obtenir une subvention éventuelle mais si ce n'était pas le cas, il n'y aura pas de couvert mais uniquement les travaux d'isolation de la véranda, sans la modifier (excepté le niveau pour permettre d'isoler le sol).

M. Beuchat doute d'une quelconque subvention en provenance d'une fondation. Il va donc axer ses réflexions sur la tente et son installation, notamment en envisageant un moyen de la fixer qui serait dans le sol en permanence pour optimiser le temps de montage et de démontage.

Mme Dubelly Hatinguais s'interroge sur l'opportunité d'acheter la tente, installée pour les Promotions et le 1^{er} Août, plutôt que de la louer chaque année.

M. Bouvier explique qu'auparavant, la véranda était une tente (montant métallique avec une bâche). Cela nécessitait un stockage, un nettoyage, un tracteur (frontal, nacelle) ainsi que passablement de manutention, gentiment gratuite grâce aux nombreux agriculteurs. Ce qui ne serait vraisemblablement plus le cas aujourd'hui.

Mme Giannattasio demande si la Commune est contrainte de faire toujours appel à Abriloc.

M. Bouvier répond que d'autres offres ont été demandées ailleurs, mais que cette société reste la moins chère. En outre, les sociétés champagnardes ne souhaitent pas entrer en concurrence et sont très respectueuses les unes des autres. Il suggère une éventuelle négociation du coût si la Commune s'engageait sur 5 ans par exemple.

f) Route de Valleiry

M. Beuchat communique que le Canton est prêt à déposer une demande d'autorisation pour la construction du trottoir courant depuis le 30 jusqu'au chemin des Carrés. Il indique en outre le reprofilage de la totalité de la route de Valleiry prévu en 2017.

g) Route de Chancy - nouvel arrêt de bus

M. Beuchat indique que l'arrêt de bus mis en place sur la route de Chancy est provisoire, les autorisations ayant été demandées trop tard pour pouvoir réaliser l'arrêt définitif en question en toute sécurité (pas d'éclairage, problème des lignes tracées au sol ...). Il ajoute que la Commune n'a en aucun cas validé cet agencement temporaire.

M. Party demande s'il est possible d'obtenir les plans des aménagements définitifs.

Mme Gay souligne que cet endroit est devenu très dangereux notamment par brouillard.

h) Local des jeunes

M. Hugon évoque la soirée fondue enrichissante avec les deux nouveaux groupes et l'ancien. Il tient à remercier vivement **M. Cal Suarez** pour son organisation. Tous ont pu faire part de leurs envies et l'accueil des futurs représentants du local se profile plutôt bien. Il rappelle que c'est la FASE qui supervise cette transition.

Les 12-16 ans pourront bénéficier du local utilisé par Mme Amairi pour le troc de seconde main. La poursuite de cette activité n'est pas encore certaine mais la Commune proposerait le local sis sous les Crocolions. Début des activités pour les plus jeunes fixé à début septembre, dans un local qu'ils partageront et maximum deux fois par semaine.

Ceux qui sortent du local (plus de 20 ans) vont créer une Jeunesse qu'ils souhaitent pérenne et pas uniquement dans le ponctuel. Ils ont présenté les statuts de leur nouvelle association à la commission des affaires sociales, sports et loisirs et ont envie de participer à la vie communale (bal, loto ...). Différentes possibilités de leur fournir un local sont à l'étude actuellement.

i) Police municipale

M. Hugon mentionne la réunion tenue dernièrement avec M. Maudet pendant laquelle le sujet de la police municipale a été à nouveau évoqué, notamment en termes d'un projet pilote sur la Champagne pour 2018 qui semble être un des objectifs de M. Maudet.

M. Hugon rappelle qu'une des sept communes n'y adhère pas du tout, mais les autres sont toutes disposées à étudier les éventuels bénéfices à tirer. Les sommes devront par ailleurs être inscrites au budget 2018. Il invite les Conseillers(ères) municipaux(ales) à faire part de leurs idées d'ici à la

fin du 1^{er} semestre 2017.

Dans cette optique, **Mme Giannattasio** s'interroge sur le bienfondé de remettre ce sujet à la commission des affaires sociales, sports et loisirs, qui est déjà bien chargée avec bon nombre de projets. Elle suggère qu'une commission ad hoc soit créée afin de pouvoir traiter ce sujet conséquent et complexe de façon plus méthodique.

M. Hugon confirme qu'il sera de toute façon traité en séance plénière.

M. Oberson s'interroge sur un éventuel financement participatif du Canton.

M. Hugon précise qu'il n'y aura pas de participation financière mais un soutien au niveau logistique et technique.

M. Beuchat spécifie qu'il faut penser actuellement aux besoins réels de la Commune et se focaliser sur ceux-ci plutôt que sur le coût.

M. Bono trouverait judicieux d'intégrer les discussions déjà en cours dans les autres communes afin de pouvoir permettre un résultat plus tangible et chiffrer correctement ce service additionnel.

M. Cal Suarez rappelle que beaucoup de besoins se profilent dans la même période (Promotions, 1^{er} Août, Fêtes de fin d'année) et que de très bons rapports seront nécessaires avec les autres communes pour pouvoir partager ce service.

Mme Dubelly Hatinguais demande si la création d'une commission intercommunale ne serait pas avisée.

M. Beuchat stipule que les Exécutifs se rencontrent pour en parler.

M. Bouvier insiste sur la première décision à prendre : se déterminer sur l'envie de faire partie du projet ou pas.

Mme la Vice-Présidente demande à ce que les membres du Conseil municipal se prononcent sur la création d'une commission ad hoc appelée « sécurité » avec une définition rigoureuse du but de la commission et pour une durée limitée à 1 année (reconduite si besoin).

Cette proposition est acceptée par 8 oui et 2 abstentions.

j) Samedis de ski

M. Hugon remémore aux Conseillers(ères) municipaux(ales) que les inscriptions pour les sorties de ski sont ouvertes.

4. PROJET DE DÉLIBÉRATION

a) Proposition relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises

Mme la Vice-Présidente donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Après avoir reçu les informations complémentaires demandées lors de la séance précédente, les Conseillers(ères) municipaux(ales) sont prêts à voter.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Vice-Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission des affaires sociales, sports et loisirs

Mme Giannattasio indique que le groupe de jeunes demandant un local a une très belle dynamique et rebondit de façon merveilleuse par la création d'une Jeunesse Chancynoise. Ils semblent ne pas être axés sur eux-mêmes mais attachés à des projets communaux très positifs. Ils se sont beaucoup investis sur une proposition de réaménagement d'un local qui ne s'est malheureusement pas concrétisée. Ils sont réactifs, emplis de bonne volonté et inventifs. La commission des affaires sociales, sports et loisirs va s'atteler à leur trouver au plus vite une solution qui pourra les contenter.

En outre, lors de sa dernière séance, les membres de la commission ont eu l'occasion de rencontrer Mme Alexandra Pittet (coordinatrice région FASe). De l'avis de tous, c'est une femme brillante, intelligente et très ouverte. M. Nihed Tilouche a également fait part de la suite du projet Trait-d'Union. Un nouveau responsable va remplacer M. Umberto Lopez. Le travail sur Chancy avance bien, pour la première fois les projets vont concerner toutes les tranches d'âge, les jeunes sont globalement bien dans leur peau, bien à Chancy. **Mme Giannattasio** en profite pour remercier **M. Hugon** de son soutien.

Mme Giannattasio demande une liste de tous les locaux mis gracieusement à disposition des associations ou communiens. Il s'agirait d'établir un inventaire de ces lieux pour avoir matière à discuter sur la façon dont ils sont attribués.

M. Bouvier revient sur la proposition d'aménagement faite pour le local existant sous la scène de la salle communale, d'une part il n'est pas isolé ni chauffé, d'autre part la Commune souhaite regrouper pratiquement tous les objets liés à la salle qui sont actuellement stockés dans différents lieux.

M. Cal Suarez précise qu'il est difficile de s'approprier un lieu s'il doit être partagé avec les plus anciens. L'exercice de se projeter dans un local a été pleinement réussi par le groupe souhaitant former la Jeunesse.

M. Bono confirme que l'inventaire permettra de voir clairement la répartition des locaux de la Commune afin de satisfaire au mieux tout le monde.

b) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Dubelly Hatinguais évoque une proposition d'échange sur Facebook en complément du site internet officiel. En effet cela permettrait de toucher une autre tranche de la population et générer un dialogue interactif. Cette proposition sera étudiée par la commission afin d'éviter un surcroît de travail au secrétariat.

Photos de la Commune

M. Bono aimerait acquérir un drone afin de faire des photographies aériennes. Il demande si des personnes seraient intéressées à apprivoiser ce type d'outil. Il doit encore étudier les règles à respecter sur le droit à l'image des personnes.

L'Exécutif est favorable à cette acquisition via le budget du Chancy-Net Café.

Cette proposition est mise au vote et acceptée par 9 oui et 1 abstention.

Escalade

M. Merlon signale différentes interrogations sur le choix de deux dates distinctes pour fêter l'Escalade par l'Ecole et la Mairie.

M. Hugon explique que suite à des événements imprévisibles, la Mairie a dû changer la date et qu'il était malheureusement trop tard pour que les enseignants puissent également la modifier de leur côté.

Initiative sur la gestion de l'aéroport

M. Hugon confirme l'aboutissement de celle-ci, le nombre de signatures nécessaires ayant été atteint.

Mme la Vice-Présidente lève la séance à 20h30.



La Vice-Présidente du Conseil municipal
Valérie Moron



Le Secrétaire du Conseil municipal
Raphaël Party



La Secrétaire
Joëlle Noverraz